

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 06 Avril 2023**

**Délibération N° 2023 04 024 : Finances – Vote des subventions et participations aux organismes de regroupement pour 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 Avril à 17 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique de Loircowork à Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÉRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/Excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Jean-Michel CHIQUET	Fabienne PINÇON
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Diego BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Dominique Langevin

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 07/04/2023

M. le Président expose :

Vu les statuts de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé ;

Vu le Décret N°2001-495 du 6 Juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la Loi N°2000-321 du 12 Avril 2000, qui prévoit qu'une convention doit être passée avec les associations bénéficiant de subventions publiques annuelles dépassant 23 000 € ;

M. le Président invite le Conseil Communautaire à fixer le montant des subventions et participations aux organismes de regroupement pour l'année 2023 conformément au tableau annexé à la présente ;

Sur proposition des commissions Solidarités et Culture-Tourisme-Sport ;

Sur proposition de la commission des Finances élargie aux Vice-Présidents et aux membres du Bureau Communautaire ;

Vu le tableau des participations et subventions présenté en annexe,

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1. Vote les montants de subventions et participations aux organismes de regroupement tels qu'annexés à la présente et Mandate M. le Président ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération ;
2. Autorise M. le Président ou son représentant, à signer toutes conventions d'objectifs et de financement à intervenir avec les bénéficiaires dont la subvention est supérieure à 23 000 € ;
3. Décide de reconduire les modalités de soutien en faveur de la formation des encadrants bénévoles des associations sportives et ce sur la base d'une subvention fixée à 50 % des frais de formation engagée et dans la limite d'un plafond de 250 €/an/section sportive ;
4. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 85600 et au budget annexe 85604, au titre de l'année 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



The seal is circular with a blue border. Inside, there is a central emblem featuring a figure holding a staff, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCÉ - BERCE' at the bottom. There are small stars on either side of the emblem.

**Secrétaire de séance  
Dominique LANGEVIN**



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.